

*L'association des Amis du Centre de Loisirs d'Avignonet Lauragais (LACLAL)* est une association loi 1901 qui gère l'accueil des enfants, âgés de 3 à 11 ans, d'Avignonet Lauragais et du bassin de vie. Cet accueil est décliné sur différents temps : **accueil périscolaire** les jours d'école (accueil du matin de 7h30 à 8h50, interclasse de 12h à 14h15 y compris le temps du repas à la cantine, T.A.P/T.A.L. de 15h15 à 17h15 et mercredis après-midi de 12h à 18h30) et **accueil extrascolaire** pendant les vacances (de Toussaint, d'hiver, de printemps et d'été). Cette association est administrée par un Bureau composé de **parents bénévoles** et emploie **15 salariés** pour mener au mieux ces accueils. Il nous appartient, nous membres du bureau, d'assurer le suivi de l'Association en administrant diverses fonctions telles que la trésorerie, le secrétariat et la présidence. Ce mode de fonctionnement associatif a bien sûr comme avantage de baisser au maximum les coûts horaires d'accueil de nos enfants, grâce aux **subventions** que l'Association perçoit de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), de la municipalité d'Avignonet et de la Communauté de Communes des Terres du Lauragais. Le "brassage" associatif apporte également l'intérêt d'avoir une Association qui ne tombe pas dans l'immobilisme et qui permet aussi, de nous intéresser à nos enfants, de les accompagner, et en tant que citoyens, de nous rencontrer et d'apprendre à mieux nous connaître et à vivre ensemble. C'est donc naturellement que chacun d'entre nous, parent utilisateur de cette structure et adhérent, doit se sentir concerné par le bon fonctionnement de cette association à vocation socio-éducative et d'utilité publique.

L'EQUIPE DE DIRECTION



Georges ASTRIC Directeur



Agathe Mazingue Adjointe



Fabrice ROQUETTY Adjoint

L'EQUIPE D'ANIMATION



Sofia GARNIER PAGNOUX



Sandrine CARLES



Aline CORNET



Geneviève CAMPOS



Clélia SANTANGELO



Meryem BONNES



Magalie GAIANI



Magali BERNARD



Anne Marie BONNES



Sandrine TISSANDIER



Marie RAPOSO



Jessica BASTIDE

# A LACLAL.....

L'année scolaire 2016-2017 s'est clôturée en beauté cette année encore grâce à la kermesse organisée conjointement avec l'école, les représentants des parents d'élève de l'école et LACLAL ; mais aussi et surtout grâce à la bonne volonté de tous les participants à l'organisation et à la bonne humeur des familles présentes, malgré une météo maussade qui obligea un repli final au gymnase. Au programme : jeux divers pour petits et grands mais aussi pour les parents, spectacles en chansons et danses et une auberge espagnole sympa pour finir la soirée dans la bonne humeur ! La communauté éducative de notre village vit bel et bien !!

Se sont enchaînées, sans souffler pour nos animateurs, les **grandes vacances à Saint Assisclé !! Trois semaines en juillet et deux semaines en août !**. Le Centre a accueilli cette année jusqu'à 70 enfants en juillet, et jusqu'à une cinquantaine la dernière semaine avant la reprise de l'école. Au programme, énormément d'activités, tant en diversité qu'en intensité, pour tous les âges, sous les thèmes « Fêtes de jeux », « Robinson Crusoe » et « Le grand Cabaret » en juillet, et « Vive la playa » et « Fête des sports » en août. Sur place à Saint Assisclé, les enfants ont fabriqué un domino géant et des palmiers, ont fait des batailles d'éponges, se sont amusés aux jeux gonflables et au trampoline, ont recherché des pépites d'or, ont participé à des ateliers et jeux (pêche à la ligne, pâtisserie, gâteau coffre, rallye chocolat, sarbacane). Chaque tranche d'âge a pu bénéficier d'une sortie chaque semaine : sorties piscine pour le groupe des pitchouns et des moyens la première semaine, mini camp à la Ganguise d'une nuitée sous tente pour les moyens la seconde semaine et de 2 nuitées sous tente pour les grands la troisième semaine, sortie au parc animalier ANIMAPARC pour les petits la dernière semaine de juillet, sortie au lac de Nailloux pour tous en août. En fonction des sorties, les enfants ont participé à des pistes aventures, ont pu se baigner, faire du canoë, du paddle, du tir à l'arc etc. Sans oublier les traditionnelles activités de paint-ball et d'Archery Tag pour les enfants âgés de plus de 8 ans, sur deux demi-journées guidées par Fabrice. Faute de météo clémente, les sorties piscine d'août ont dû être remplacées par des ballades au lac de la Thésauque à Nailloux avec des courses d'orientation.

A la fermeture de juillet, les animateurs et les enfants avaient préparé une fête exceptionnelle ! Le rendez vous a été donné aux parents à 18h pour participer à une multitude de jeux en famille : tir à la corde musclé, tir à l'arc élégant, jeu de bérêt rigolo, combats de chamboule tout innovant, baby-foot géant endiablé, etc. Les équipes (par famille) se sont affrontées dans la bonne humeur ! L'ambiance était vraiment détendue et sympathique ! Merci à tous les parents présents d'avoir joué le jeu pour le bonheur de vos enfants ! Cette fin de journée fut clôturée par un repas sous forme d'auberge espagnole jusqu'à 22h au cours duquel les parents ont pu se rencontrer, échanger avec les animateurs, et les enfants continuer à s'amuser ensemble. Un grand merci à l'équipe d'animation de cet été 2017 sans qui l'attractivité de notre Centre ne serait pas ce qu'elle est ! (dans le désordre) : Santangelo Clélia, Manon Roquetty, Nina Somprin, Alexia Roig, Cassandra Lachurie, Nathalie Guisti, Magali Gaiani, Alexandre Ducros, Geneviève Campos, Alba Callejon, Jean Baptise Brun, Meryem Bonnes, Lisa Boumlil, Elie Bondouy, sans oublier les deux directeurs des animations Agathe Mazingue et Fabrice Roquetty ainsi que le directeur administratif du Centre Georges Astric ! **Un été 2017 à graver dans les mémoires donc !**

## Et déjà la rentrée 2017-2018 ....

**Accueil** : LACLAL accueille nos enfants tous les jours de classe de la période scolaire de **7h30 à 8h50** (accueil du matin), de **12h15 à 14h05** (accueil entre midi et deux), **de 16h15 à 17h15** (accueil aux T.A.P./T.A.L.) et de **17h15 à 18h30** (accueil du soir). Les mercredis de l'année scolaire, LACLAL les accueille de **12h00 à 18h30** et de **7h30 à 18h30** pendant les vacances scolaires. Dans tous les cas, aucun accueil n'est accepté avant 7h30 et au-delà de 18h30. Aucune sortie n'est permise sur le temps des T.A.P. de 16h15 à 17h15. Il est demandé aux parents de respecter ces horaires pour des raisons de responsabilité et d'assurance mais également pour respecter l'organisation des activités et leur déroulement en toute sécurité.

Cette année, les enfants seront accueillis tous les mercredis après midi durant les semaines de classe et pendant les vacances scolaires :

- du lundi 23 au vendredi 27 octobre 2017 et du lundi 30 octobre au vendredi 3 novembre (vacances de la Toussaint 2017)
- du lundi 19 au vendredi 23 février 2018 (vacances d'hiver 2017)
- du lundi 16 au vendredi 20 avril 2018 (vacances de printemps 2018)
- du lundi 9 juillet au vendredi 27 juillet 2018 et du lundi 20 août jusqu'à la rentrée scolaire 2017 (vacances d'été 2018).

**Tarifs** : aucun changement de tarif pour cette rentrée 2017. Ceux-ci sont indexés sur le revenu familial de votre foyer (Quotient Familial, QF). Une augmentation équivalente à 1€ supplémentaire du coût médian pour les T.A.P./T.A.L est à l'étude et sera proposée au vote au conseil d'administration si cette augmentation s'avère nécessaire pour l'équilibre des comptes de l'association.

Grille tarifaire ALAE en euro											
	Unique (1)	Double			Matin OU soir			Matin ET soir			T.A.P.
QF	(1)	1 enf.	2 enf.	3 enf.	1 enf.	2 enf.	3 enf.	1 enf.	2 enf.	3 enf.	(1)
0 - 299	4,00	8,00	16,00	20,20	14,40	18,20	24,00	20,00	28,00	36,00	4,00
300 - 599	4,30	8,70	17,30	21,90	15,60	19,80	26,00	21,70	30,30	39,00	4,30
600 - 899	4,70	9,30	18,70	23,60	16,80	21,30	28,00	23,30	32,70	42,00	4,70
900 - 1199	5,00	10,00	20,00	25,30	18,00	22,80	30,00	25,00	35,00	45,00	5,00
1200 - 1499	5,30	10,70	21,30	27,00	19,20	24,30	32,00	26,70	37,30	48,00	5,30
1500 - 1799	5,70	11,30	22,70	28,70	20,40	25,80	34,00	28,30	39,70	51,00	5,70
1800 - 99000	6,00	12,00	24,00	30,40	21,60	27,40	36,00	30,00	42,00	54,00	6,00

(1) Chaque enfant est facturé.

Grille tarifaire ALSH en euro																
	Demi-journée				Journée				Journée avec Sortie				Semaine			
	Canton Villefranche		Extérieurs		Canton Villefranche		Extérieurs		Canton Villefranche		Extérieurs		Canton Villefranche		Extérieurs	
Q.F.	Enf.1	Enf.2	Enf.1	Enf.2	Enf.1	Enf.2	Enf.1	Enf.2	Enf.1	Enf.2	Enf.1	Enf.2	Enf.1	Enf.2	Enf.1	Enf.2
0-299	5,00	4,50	8,00	7,00	9,00	8,10	12,00	10,40	13,00	11,70	16,00	13,80	45,00	40,50	60,00	52,00
300-599	6,00	5,40	8,70	7,50	10,00	9,00	13,00	11,30	14,00	12,60	17,30	15,00	50,00	45,00	65,00	56,30
600-899	7,00	6,30	9,30	8,10	11,00	9,90	14,00	12,10	15,00	13,50	18,70	16,20	55,00	49,50	70,00	60,70
900-1199	8,00	7,20	10,00	8,70	12,00	10,80	15,00	13,00	16,00	14,40	20,00	17,30	60,00	54,00	75,00	65,00
1200-1499	9,00	8,10	10,70	9,30	13,00	11,70	16,00	13,90	17,00	15,30	21,30	18,50	65,00	58,50	80,00	69,30
1500-1799	10,00	9,00	11,30	9,90	14,00	12,60	17,00	14,70	18,00	16,20	22,70	19,60	70,00	63,00	85,00	73,70
1800 et +	11,00	9,90	12,00	10,40	15,00	13,50	18,00	15,60	19,00	17,10	24,00	20,80	75,00	67,50	90,00	78,00

Grille tarifaire T.A.P./T.A.L.			
ALAE PERISCO	Pour 1 enfant	Pour 2 enfants	Pour 3 enfants et plus
QF	€	€	€
<b>0 - 299</b>	4,00	8,00	12,00
<b>300 - 599</b>	4,30	8,70	13,00
<b>600 - 899</b>	4,70	9,30	14,00

900 - 1199	5,00	10,00	15,00
1200 - 1499	5,30	10,70	16,00
1500 - 1799	5,70	11,30	17,00
1800 - et plus	6,00	12,00	18,00

**Dossiers d'inscription** : comme chaque année, nous vous rappelons que l'inscription est **obligatoire** pour permettre la prise en charge de votre enfant pour chaque temps d'activité (avant l'école le matin, temps du repas, T.A.P., T.A.L., fin d'après midi après l'école, mercredis et vacances scolaires). L'inscription ne peut être considérée **effective** qu'à réception du dossier d'inscription **dûment complété** et validé par la direction. Pour des raisons d'assurance et de responsabilité, aucun enfant ne peut être accueilli, quelque soit le temps d'accueil, y compris sur le temps du repas, dès lors que le dossier n'a pas été rendu ou bien qu'il a été remis incomplet, **à la date du 8 septembre 2017** au soir.

**Au-delà de cette date, il incombe à la famille de récupérer son enfant, y compris avant le temps de cantine et de le ramener pour reprendre l'école l'après midi. Aucune exception ne peut être faite. En aucun cas la responsabilité de LACLAL ne peut être engagée sur des temps de présence LACLAL sans inscription complète et dans les délais de rigueur.**

Les pièces du dossier à fournir sont exclusivement destinées au Centre et ne peuvent être utilisées pour constituer le dossier qui vous est demandé par l'école d'Avignonet. Pour garantir une facturation basée sur un engagement mensuel, ce dossier d'inscription ayant valeur de « contrat » (*représentant l'inscription initiale*), est reconduit tacitement tous les mois, jusqu'au terme de l'année scolaire 2017 – 2018, vacances scolaires été 2018 comprises.

Sont à retourner **obligatoirement** à LACLAL les documents suivants du dossier d'inscription -dûment remplis et signés- : **Fiche de renseignements du(des) responsable(s) légal(aux)**, **Attestation d'approbation du règlement intérieur** (*une par famille*), **Attestation d'approbation des tarifs 2017-2018** (*une par famille*), **Attestation d'approbation du chèque de caution** (*une par famille*) et **Fiche(s) de renseignements de l'enfant** (*une fiche par enfant*).

Chaque famille doit **également** fournir : l'**Attestation C.A.F.** (Caisse d'Allocations familiales), pour les parents allocataires résidant dans la Haute Garonne, indiquant le **numéro d'allocataire** et le **Q.F.** (Quotient Familial) de **janvier 2017** (calculé sur les revenus de 2015 déclarés sur la feuille d'imposition en 2016) ; A défaut de cette attestation CAF, la(les) **feuille(s) d'imposition de 2016 sur les revenus de 2015 du foyer** (une feuille pour un couple marié ou assimilé, deux feuilles pour parents célibataires), la photocopie de l'**attestation d'assurance** (responsabilité civile des parents), la photocopie du **carnet de vaccinations obligatoires** et à jour pour chaque enfant et le **chèque de caution de 100€**(un par famille et non par enfant).

Egalement si bénéficiaire, la famille doit fournir les photocopies : de la **carte vacances/loisirs C.A.F** sur la période valide, de la **lettre de délibération de la mairie d'Avignonet** indiquant le pourcentage de participation du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS\*) et enfin de l'**accord de la demande de subvention du Comité d'Entreprise de l'employeur** du responsable légal.

Enfin, pour des raisons de sécurité, il est demandé aux parents dont les enfants iront aux activités de la MJC après l'école, de **fournir au Centre un courrier stipulant cette activité** et son jour/créneau horaire ainsi que le nom de la personne autorisée à récupérer votre ou vos enfant(s) pour les amener au cours de la MJC. Sans cette autorisation signée, les personnels de LACLAL ne peuvent pas prendre la responsabilité de laisser partir votre enfant qui sera alors dirigé vers les T.A.L.

Pour les accueils à Saint Assisclé les mercredis après midi (où vos enfants sont conduits après le repas de midi grâce au bus de la municipalité) et vacances scolaires, il est recommandé aux parents qui empruntent les petites routes jusqu'au ou depuis le Centre à Saint Assisclé de rouler à vitesse modérée, en particulier aux approches des habitations mais également dans les petites routes où la rencontre entre deux voitures est très délicate...

Nous rappelons à toutes les familles que les horaires d'accueil doivent être respectés pour des raisons de sécurité, et que les enfants ne peuvent être pris en charge avant 7h30 le matin et après 18h30 le soir.

\*A noter que les familles d'Avignonet en difficultés financières peuvent se rapprocher de la mairie pour une demande de participation du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) aux frais de prestations périscolaires (sous réserve d'acceptation en fonction des revenus du foyer). Il est aussi possible de prendre un rendez vous pour rencontrer le directeur du Centre M Astric pour discuter de la situation personnelle de la famille concernée, qu'elle soit d'Avignonet ou pas.

La prochaine Assemblée Générale aura lieu en décembre. La date précise vous sera communiquée ultérieurement.

***Pour contacter le Centre :***

**Numéros de téléphone : (aux heures d'ouverture)**

- Centre de Loisirs à Saint-Assisclé (*les mercredis et vacances*) : **05 61 27 20 20**
- CLAE à l'École d' Avignonet (*jours scolaires*) : **09 66 94 62 14**
- Directeur du Centre M. ASTRIC : **06 22 26 19 20**

**Adresses courriels :**

- Pour l'inscription : **inscription@laclal.org**
- Pour des questions relatives à la facturation : **tresorier@laclal.org**
- Demande d'information(s) diverse(s) : **contact@laclal.org**

**Adresse Postale :**

***Association « Les Amis du Centre de Loisirs »***  
Mairie d'Avignonet Lauragais  
Place de la République  
31 290 AVIGNONET LAURAGAIS

**Adresse site internet : <http://laclal.org>**

Toute l'équipe de LACLAL souhaite à toutes les familles une excellente année scolaire 2017-2018 et la bienvenue aux nouvelles familles!

Le bureau de LACLAL

Lucie Bériat, Sandrine Bonnoure et Françoise Jardinaud (trésorerie) – Florence Carles et Laetitia  
Cazalas (secrétariat) – Benoit Rossit et Florence Mouchet (présidence)